

Intervenir sur le pack de batteries des véhicules électriques et hybrides avec DAF Conseil

- Prochain **TECHNI'Boost** dédié au VEH et sa batterie - vendredi 3 mars à 12h30
- DAF Conseil agréé par le ministère du travail afin de dispenser la formation B2TL, indispensable pour intervenir sur le pack batterie des véhicules électriques et hybrides

Lisses, le 27 février 2023 – Depuis le début d'année 2023, DAF Conseil est organisme agréé par le ministère du travail afin de dispenser une formation B2TL. Cette formation est obligatoire pour les interventions sur le pack de batteries (> 60 volts) des voitures électriques et hybrides et prépare les techniciens aux travaux sous tension et à l'obtention de l'indispensable habilitation B2TL. Se former aux motorisations du futur est aussi un moyen pour les réparateurs et carrossiers indépendants de pouvoir accueillir ces véhicules dans leurs ateliers. Afin de prodiguer les premiers conseils sur ce type d'interventions, DAF Conseil consacre son prochain TECHNI'Boost à l'intervention sur le pack de batteries VE / VEH. Il se déroule vendredi 3 mars à 12h30 sur la chaîne youtube de DAF Conseil en cliquant sur ce lien : [Vidéo TECHNI'Boost](#).

Les ateliers indépendants de plus en plus sollicités

Aujourd'hui plus que jamais, les véhicules électriques et hybrides ont le vent en poupe. Le Parlement européen a voté la fin des voitures thermiques en 2035, les ventes de véhicules électriques ont dépassé celles des diesels au mois de décembre 2022 et les constructeurs misent fortement sur ces nouvelles motorisations.

Pour autant, la maintenance des véhicules électriques et hybrides n'est plus réservée qu'aux réseaux constructeurs et ce changement profond du monde automobile implique une adaptation rapide et efficace du secteur de l'entretien réparation.

Il est donc primordial pour les réparateurs indépendants de se préparer à l'arrivée des VE et VEH en ateliers et de pouvoir intervenir sur toutes les pannes des véhicules, batteries en tête.

Le pack batterie des véhicules électriques et hybrides : élément sensible

L'un des éléments le plus sensible des véhicules électriques et hybrides est en effet la batterie, qui consiste en un assemblage de plusieurs modules intégrant des cellules chimiques au lithium-ion. Le pack batterie requiert l'intervention de techniciens d'atelier habilités car les voltages et ampérages élevés dans le système de traction (entre 400 et 800 volts) exigent le respect de procédures de sécurité strictes afin de travailler dans les meilleures conditions et en toute sécurité.

En France, il est obligatoire de se former et d'être habilité, compte tenu des risques d'électrocution, tant pour un simple entretien que pour une réparation plus lourde. Les techniciens de l'atelier chargés de réaliser des Travaux Sous Tension (TST) sur pack de batterie de véhicules électriques ou hybrides doivent donc disposer obligatoirement d'une habilitation électrique B2TL.

Formation TECH B2TL : l'indispensable pour être habilité aux travaux sous tension

Depuis le début d'année 2023, DAF Conseil est organisme agréé par le ministère du travail afin de dispenser une formation B2TL pour préparer aux travaux sous tension des véhicules électriques et hybrides.

Destinée aux professionnels de la réparation et de la maintenance automobile, déconstructeurs et VHU ou équipementiers, la formation TECH B2TL de DAF Conseil, permet aux techniciens d'intervenir directement sur les packs de batteries haute tension pour :

- mettre le véhicule en sécurité,
- déposer le pack batterie du véhicule et l'ouvrir pour intervenir à l'intérieur,
- monter ou démonter des cellules,
- nettoyer les connexions électriques et les barres Bus,
- remplacer les relais de puissance ou le BMS,
- ...

Cette formation de niveau 5, se déroule sur 3 jours, sur le site de Lisses.

Le formateur expert DAF Conseil apporte toutes les informations pour assurer aux stagiaires les connaissances sur les dangers de ces interventions techniques :

- Maîtriser les modes opératoires prévus et les gestes associés pour réaliser les travaux sous tension,
- Maîtriser les documents associés aux travaux sous tension en respectant les procédures,
- Réaliser des opérations techniques sur des packs de batteries.

Au cours de la formation, les stagiaires alternent des séquences théoriques pour bien comprendre les risques et des parties pratiques de mise en situation sur des packs de batterie. Chaque situation de travail sous tension commence systématiquement par une étude de faisabilité de l'opération et par la mise en place d'un mode opératoire. Le stagiaire réalise ensuite l'opération sous tension sur des packs batterie mis à sa disposition par l'atelier de formation.

A la fin de la formation TECH B2TL, le formateur délivre un avis favorable à la réalisation des travaux sous tension qui permettra à son employeur de lui signer un titre d'habilitation de travail sous tension B2TL, reconnaissance de sa capacité professionnelle.

Le technicien d'atelier aura alors toutes les capacités pour entretenir et réparer les véhicules électriques et hybrides dans le cadre de travaux sous tension. Les déconstructeurs et VHU pourront également intervenir lors de la fin de vie d'un VE ou VEH en assurant le démantèlement de la batterie, ou en proposant à la revente des pièces de seconde vie pour pouvoir assurer la réparabilité du pack électrique.

TECHNI'Boost dédié à l'intervention sur pack de batteries VE et VEH

Le prochain TECHNI'Boost dédié à l'intervention sur le pack de batteries des voitures électriques et hybrides, prodigue des premiers conseils essentiels aux travaux sous tension et permet de comprendre la conception d'un pack batterie au lithium-ion de 330 volts dans ce cas précis. Le formateur DAF Conseil aborde également l'équilibrage de toutes les cellules lithium-ion du pack batterie à l'aide d'un Batterie Management System (BMS) ou boîtier d'état de charge. Cette étape assure la régulation en tension des cellules et donc la performance et l'autonomie de la batterie.

Le rendez-vous est donné **vendredi 13 janvier à 12h30 sur la chaine YouTube de DAF Conseil** ([Cliquez ici pour vous rendre sur la page d'accueil du TECHNI'Boost](#)).

Ce TECHNI'Boost est le 11^e de la série. Les internautes peuvent [retrouver l'ensemble des sujets abordés dans les précédents TECHNI'Boost sur la chaine YouTube](#) de DAF Conseil.

Visuels :



DAF Conseil agréé par le ministère du travail afin de dispenser la formation B2TL, indispensable pour intervenir sur le pack batterie des véhicules électriques et hybrides



Le prochain TECHNI'Boost est dédié à l'intervention sur le pack de batteries des voitures électriques et hybrides.

Le rendez-vous est donné **vendredi 13 janvier à 12h30 sur la chaine YouTube de DAF Conseil** ([Cliquez ici pour vous rendre sur la page d'accueil du TECHNI'Boost](#)).



Lancé fin 2020, DAF Conseil donne rendez-vous aux internautes tous les 2 mois pour suivre un nouveau TECHNI'Boost. Les experts de l'équipe de formation y abordent, avec pédagogie, des thématiques liées aux diagnostics, aux habilitations électriques, au contrôle des capteurs, aux ADAS ou bien d'autres thématiques encore.

Les évolutions technologiques des véhicules sont nombreuses. Depuis toujours, DAF Conseil met tout en œuvre pour accompagner l'ensemble des acteurs de la réparation automobile multimarque afin de leur permettre d'être mieux armés face aux évolutions majeures du marché. Les TECHNI'Boost s'inscrivent donc dans la mission principale de DAF Conseil : « *Booster de performances* ». En mettant à disposition des vidéos de formation technique en accès libre sur sa chaine YouTube, l'expert en services automobiles ouvre l'accès à la connaissance à un plus large public et participe à la vulgarisation des technologies de l'automobile.

A propos de DAF Conseil

Créée en août 2006, DAF Conseil est aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine des services auprès des acteurs de la rechange et de la réparation automobile et poids lourd pour les aider à assimiler et anticiper les évolutions du marché. La société présidée par Jacques de Leissègues poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros en 2022. DAF Conseil intervient, entre autres, dans les domaines des services - formation, assistance technique téléphonique et via la réalité augmentée, solutions web et mobiles - pour les acteurs de la réparation automobile et poids lourd.